

Suites des précédents CTM

Textes étudiés	CTM	Publication
<p>Projets de décret et d'arrêté relatifs à la rémunération des participations d'agents à des manifestations organisées dans le cadre de mécénat</p> <p>Charte « mécénat »</p>	21/05/14	<p>Les projets de textes ont été envoyés en juin au guichet unique. Nous sommes dans l'attente de leur retour</p> <p>Les travaux sur la charte seront lancés au premier trimestre 2018 avec les organisations syndicales et les autorités d'emploi</p>
<p>Projets de décret et d'arrêtés relatifs au RIFSEEP :</p> <p>– <u>filière scientifique et recherche</u> : conservateurs du patrimoine et architectes urbanistes de l'État (projets d'arrêtés) ;</p> <p>– <u>abrogation des dispositions indemnitaires de certains emplois</u> au Ministère de la Culture et de la Communication (projet de décret).</p>	08/12/2016	<p><u>Filière scientifique</u> : le Guichet unique a répondu le 10 août 2017 à la saisine du MC pour ces 2 corps, confirmant la rédaction des arrêtés tels que définis par la RIM du 5 avril 2017. Les arrêtés ont immédiatement été signés par le MC (et le ministère de la Transition écologique concernant les AUE) mais sont toujours au contresieing DGAFP/DB, leur publication devrait intervenir très prochainement.</p> <p><u>Filière recherche</u> : présentation des arrêtés au CTM du 4 décembre 2017.</p> <p>Le décret portant sur l'abrogation des dispositions indemnitaires de certains emplois ne sera présenté en CTM qu'une fois l'adhésion des conservateurs du patrimoine et architectes urbanistes de l'État définitivement achevée, c'est à dire après la publication des arrêtés.</p>

<p>Projet de décret portant sur le statut particulier des professeurs des ENSArt Projet de décret fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps des professeurs des ENSArt</p>	<p>01/02/2017 18/04/2017</p>	<p>Les deux projets de décret ont été soumis à l'avis des CTM en date des 1^{er} février et 18 avril dernier. Des échanges sont en cours avec les services de la DGAFP concernant les modifications portées au titre de la saisine rectificative.</p>
<p>Projet de décret relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des secrétaires administratifs du ministère de la Culture (repyramidage)</p>	<p>01/02/2017</p>	<p>Le projet de décret relatif aux modalités temporaires d'accès au corps de secrétaires administratifs du ministère de la culture a été soumis à l'examen du CTM le 1^{er} février 2017. Des échanges sont en cours avec la DGAFP en vue de la saisine du GU. Une réunion dédiée à ce sujet sera programmée avec les OS avant la fin de l'année</p>
<p>Projet de décret relatif aux professeurs et maîtres de conférence associés et invités des écoles d'architecture Projet de décret relatif aux enseignants-chercheurs des ENSA Projet de décret relatif au conseil national des enseignants-chercheurs des écoles d'architecture (commission des pairs) Projet de décret relatif aux intervenants extérieurs des écoles d'architecture</p>	<p>01/02/2017 14/02/2017</p>	<p>Textes qui ont fait l'objet d'une concertation interministérielle (RIM les 9 et 24 février derniers). Passage au CTM des 1^{er} et 14 février 2017. Transmis au SGG pour saisine du CE le 14 mars 2017. À la suite des réunions de section qui se sont tenues au CE les 2 et 3 mai 2017, l'examen des textes a été suspendu par la Haute juridiction dans l'attente de procéder à une nouvelle consultation des CA des écoles, telle que prévue à l'article L. 752-1 du code de l'éducation (ces consultations ont eu lieu une première fois de façon dématérialisée le 28 avril 2017). Durant le mois de mai 2017, les CA des écoles ont donc été appelés à se prononcer sur les projets de décrets dans leur version revue par les rapporteurs. Les 5 projets de textes ont été soumis au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistique et culturelle le 17 octobre 2017 et ont recueilli</p>

	<p>un avis favorable. Ils ont également reçu l'avis favorable des ministères contresignataires (compte tenu du changement du gouvernement une nouvelle saisine interministérielle devait être effectuée) et ont été soumis au Conseil d'État</p> <p>N.B. Les travaux sur les grilles indiciaires des professeurs et maîtres assistants des ENSA sont finalisés (alignement des grilles sur celles applicables aux enseignants de l'enseignement supérieur). Une réunion avec les OS représentées au CTM s'est tenue le 27 mars 2017. Le projet de décret sera lancé dans le circuit du guichet unique après le dépôt des 5 autres projets de textes au CE pour ne pas "freiner" davantage l'examen de ces derniers.</p>
--	---

Points inscrits aux précédents CTM	Date du CTM	État d'avancement du dossier
<u>Statutaire</u>		
Organisation d'un GT PPCR	18/10/2016	<p>Une réunion d'information a été programmée en janvier 2017. Elle a été suivie de plusieurs groupes de travail thématiques (filière recherche, CHED, ISCP).</p> <p>La finalisation de la déclinaison du protocole PPCR est en cours s'agissant des corps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des ISCP : projet de décret statutaire transmis au guichet unique le 10 aout dernier (déclinaison des mesures indiciaires du corps des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État aux ISCP). En attente de leur retour. - des CHED : le projet de décret modifiant le décret 98-188 du 19 mars 1998 fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires a été soumis à l'avis du CE le 16 mai dernier- décret en cours de publication (probablement fin septembre, début octobre)
Référent déontologue	06/07/2017	Marc-Olivier BARUCH a remis son rapport au Secrétaire général. Ses propositions sont en cours d'examen
<u>Contractuels</u>		
Décret liste	05/03/15 02/04/15 14/04/16 08/12/16 01/02/17	<p>Publication du décret n°2017-41 du 17 janvier 2017 fixant la liste des emplois ou types d'emplois des établissements publics administratifs de l'Etat qui requièrent des qualifications professionnelles particulières indispensables à l'exercice de leurs missions spécifiques et non dévolues à des corps de fonctionnaires et qui justifient, à ce titre, le recrutement d'agents contractuels.</p> <p>Mise en œuvre de la circulaire du 5 avril 2017 relative aux dérogations au principe général de l'occupation des emplois permanents par des fonctionnaires dans les établissements publics à caractère administratif de l'État.</p>
Retour à la règle	13/10/15	Plusieurs groupes de travail se sont tenus depuis la signature de l'accord relatif aux modalités de recrutement et de gestion des agents contractuels au sein des EPA dit « accord du 8 juillet 2015 ». Prochaines étapes : présentation de la liste des emplois susceptibles de relever de l'article 4-1° de la loi n°84-16 en CTM du 4 décembre 2017. Un bilan de la mise en œuvre de l'accord est en cours et sera présenté lors d'un prochain CTM
Sauvadet	14/02/2017	<p>Lancement de la campagne de recensement « Sauvadet 1 » et « Sauvadet 2 » le 21 avril dernier.</p> <p>Lancement de la campagne de recensement des agents éligibles au dispositif dit « Sauvadet décret liste » le 13 juin dernier.</p>

		<p>Lancement de la campagne de notification des attestations d'éligibilité ou d'inéligibilité au dispositif Sauvadet le 31 août dernier.</p> <p>L'instruction des recours portés contre les attestations d'éligibilité ou d'inéligibilité au dispositif Sauvadet est conduite par le SRH en lien avec les bureaux de gestion, autorités d'emploi et service d'affectation.</p> <p>Inscriptions aux recrutements réservés relevant des catégories A, B et C se dérouleront du 9 janvier au 13 février 2018</p> <p>Les comités de suivi Sauvadet se sont tenus les 4 mai, 6 juin, 3 juillet, 22 septembre, 27 octobre et 23 novembre 2017.</p>
<u>Budget / Gestion des emplois</u>		
Bilan GLOBEO		
RIFSEEP : Modalités de notification de la classification des agents des DRAC	18/04/2017	Des courriers sont envoyés individuellement aux agents par les bureaux de gestion
Fournir aux OS les chiffres à N-1 de l'année présentée pour permettre une comparaison (incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire)	18/10/2016	Une présentation du PLF 2018 a été réalisée au CTM du 3 octobre 2017.
Fournir le tunnel de points avant/après les réformes sur la rémunération des personnels les moins bien payés (incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire)	18/10/2016	<p>Un bilan chiffré de l'impact de l'intégration au RIFSEEP des agents de la filière administrative a été présenté au CTM du 31 mars 2017. Un bilan de l'impact de l'intégration au RIFSEEP des agents des autres filières a été présenté lors d'un GT dédié le 24 novembre et lors de ce CTM.</p> <p>De plus, le SRH réalise un Observatoire des rémunérations tous les 2 ans (le dernier a été présenté en 2016 sur les données 2015). Ce travail d'analyse détaillé des régimes indemnitaires sera donc réalisé sur les données 2017 : échéance fin du 1er trimestre 2018. Il sera modifié dans sa présentation de façon à prendre en compte les conséquences de l'adhésion généralisée au RIFSEEP et à intégrer une différenciation des données par genre (dans le cadre de la labellisation "égalité").</p>
<u>Vie professionnelle/vie privée des agents</u>		
Protection sociale complémentaire	03/10/2017	Présentation des conventions aux représentants du personnel lors du CNAS du mois de décembre

Projet CAMUS 2019	13/10/15	<p>Ce point de situation est inscrit pour information à l'ordre du jour de chaque CHSCT-AC et de chaque CT-AC.</p> <p>CAMUS 2019 a été présenté aux organisations syndicales lors du CTM du 3 octobre. La Ministre a validé l'hypothèse de répartition des services entre les Bons enfants, Valois et le Quadrilatère des archives lors de cette instance.</p> <p>Cette première étape permet maintenant de lancer les études détaillées qui aboutiront à la répartition des services par étage au sein de chacun des sites (macro-zonage), objet de la phase 2 du marché d'AMO contracté par le ministère auprès du groupement Jones Long Lasalle et SIA-Partners. Celle-ci devrait être finalisé vers mars 2018.</p>
<u>Politiques culturelles</u>		
Politique du livre	25/06/15 22/11/16	Point inscrit à l'ordre du jour du CTM du 31 mars et reporté à une date ultérieure
<u>Établissements publics</u>		
Les modalités d'élections des représentants du personnel au conseil d'administration dans les établissements sous tutelle du Ministère	27/09/16	Le SRH, la SDAJ et la mission dialogue social de la DGP ont rencontré un panel d'établissements publics de la sphère muséale en avril 2017 pour échanger autour du projet d'arrêté-type. Ce projet est en cours de relecture au sein des services de l'administration centrale avant un ultime échange avec les EP et le début de la concertation avec les organisations syndicales
La procédure de nomination des dirigeants d'EP		La directrice adjointe de cabinet avait pris l'engagement d'évoquer cette procédure devant les représentants du personnel. Elle fera l'objet d'un point d'un prochain CTM
<u>Dialogue social</u>		
Carrière des mandatés syndicaux	22/11/2016	Le décret n°2017-1419 du 28 septembre 2017 relatif aux garanties accordées aux agents publics exerçant une activité syndicale a été publié. Le ministère de la Culture va lancer en 2018 une négociation avec les organisations syndicales sur la rédaction d'une circulaire ministérielle.
Saisine du CHSCTM sur l'impact concernant l'organisation des concours, et le transfert de charge lié à l'organisation des comités de sélection en local, au sein des écoles nationales supérieures d'architecture	14/02/2017	En cours
<u>Protocoles</u>		

Accord relatif à l'égalité professionnelle au sein du ministère de la Culture	22/11/2016	Point à l'ordre du jour du comité technique ministériel du 4 décembre
Protocole d'accord relatif au plan d'accès à l'emploi titulaire dans les ENSA		À l'issue de deux réunions de travail avec les OS représentées au CTM, présidées par la Directrice de l'architecture en association avec les services du Secrétariat général, les 18 janvier et 3 mars 2017, le protocole d'accord relatif au plan d'accès à l'emploi titulaire dans les ENSA a été signé par l'ensemble des OS représentées au CTM le 21 avril 2017. Ce point a été inscrit à l'ordre du jour du CTM du 6 juillet 2017 conformément à l'accord de méthode de 2014

